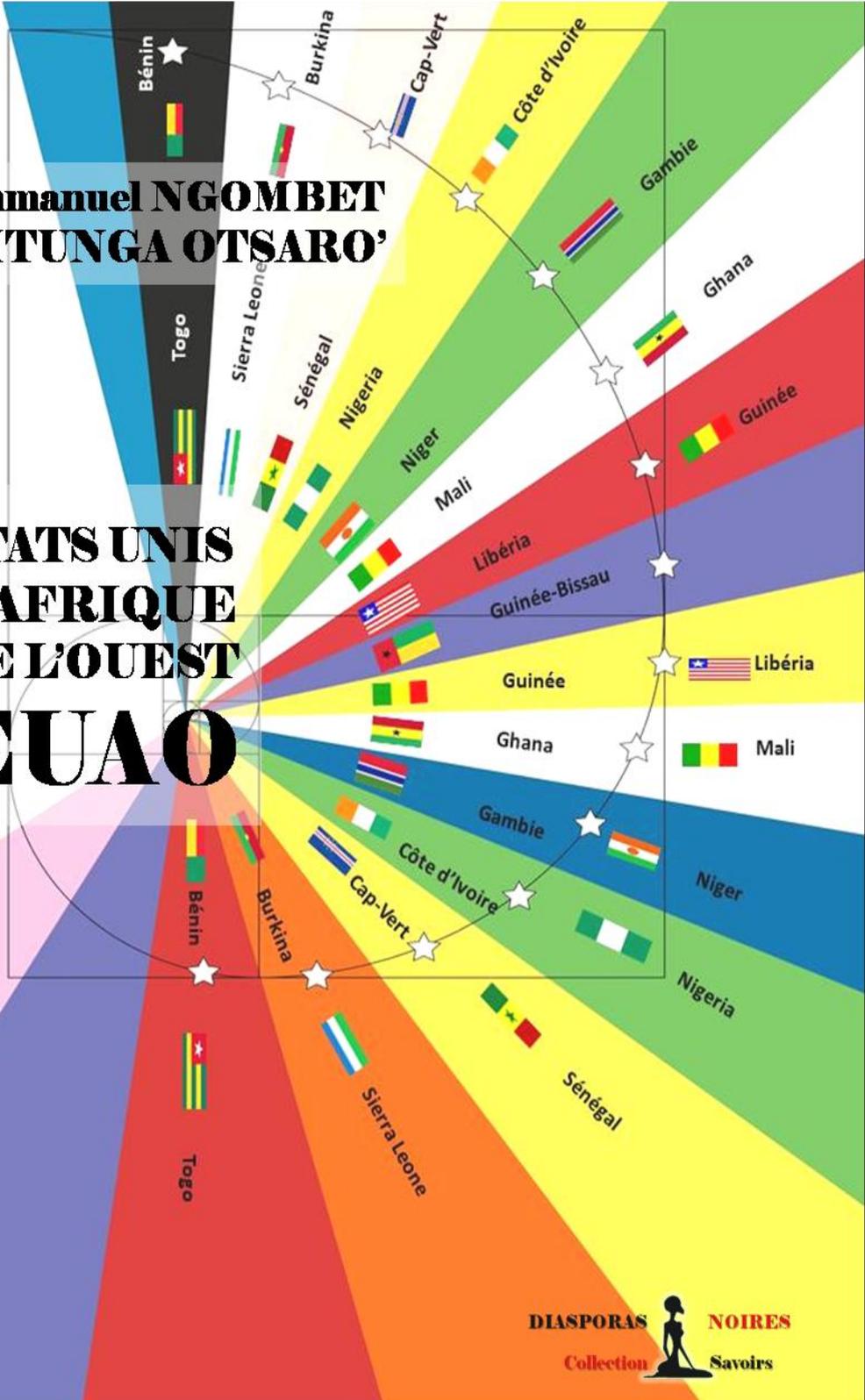


**Emmanuel NGOMBET
'DITUNGA OTSARO'**

**ETATS UNIS
D'AFRIQUE
DE L'OUEST
EUAO**



Éditions DIASPORAS NOIRES
www.diasporas-noires.com

©Emmanuel Ngombet 2019

ISBN version numérique : 9782490931026

ISBN version imprimée : 9782490931033

Date de publication numérique : Novembre 2019

Cette version numérique n'est pas autorisée pour l'impression

Mentions légales

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'Auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.

L'éditeur accorde à l'acquéreur de ce livre numérique une licence d'utilisation sur ses propres ordinateurs et équipements mobiles jusqu'à un maximum de trois (3) appareils.

Toute cession à un tiers d'une copie de ce fichier, à titre onéreux ou gratuit, toute reproduction intégrale de ce texte, ou toute copie partielle sauf pour usage personnel, par quelque procédé que ce soit, sont interdites, et constituent une contrefaçon, passible des sanctions prévues par les lois de la propriété intellectuelle.

L'utilisation d'une copie non autorisée altère la qualité de lecture de l'œuvre.

Emmanuel NGOMBET OTSARO DITUNGA

**ETATS UNIS D'AFRIQUE DE
L'OUEST - EUAO**

Essai

Collection Savoirs

SOMMAIRE

Avant-propos	9
1. Création des États-Unis d'Afrique de l'Ouest	13
2. La constitution des USOWA (USWA).....	15
PRÉAMBULE	15
ARTICLE PREMIER.....	15
ARTICLE II.....	25
ARTICLE III	28
ARTICLE IV	29
ARTICLE V.....	31
ARTICLE VI	31
ARTICLE VII.....	32
AMENDEMENTS SUGGÉRÉS.....	33
ARTICLE PREMIER.....	33
ARTICLE II.....	33
ARTICLE III	33
ARTICLE IV	34
ARTICLE V.....	34
ARTICLE VI	35
ARTICLE VII.....	35
ARTICLE VIII.....	35
ARTICLE IX.....	36

ARTICLE X	36
ARTICLE XI.....	36
ARTICLE XII.....	37
ARTICLE XIII	38
ARTICLE XIV	39
ARTICLE XV.....	40
ARTICLE XVI	40
ARTICLE XVII.....	41
ARTICLE XVIII.....	41
ARTICLE XIX	42
ARTICLE XX	43
ARTICLE XXI.....	44
ARTICLE XXII.....	45
ARTICLE XXIII	47
ARTICLE XXIV	47
3. La spirale d'Or étoilée, le drapeau, et sa signification.....	49
4. La devise de cette AFRIQUE, rassemblée partiellement ...	51
5. L'hymne des porteurs de lumière	53
6. Les urgences panafricanistes.....	65
L'anticipation.....	66
Anticipation 1 : Création symbolique de : USOWA (USWA).....	66
Anticipation 2 : Création des réserves d'OR, africaines.	67
Anticipation 3 : Diffusion du savoir dans les langues	

africaines	68
Anticipation 4 et 5 : L'eau douce et les terres arables	70
Anticipation 6.....	70
Anticipation 7.....	71
7. Les piliers et fondements de l'état fédéral.....	73
7.1. Les explications détaillées de la réserve d'Or de l'Afrique.....	75
I. CRÉATION DE LA CDCRAO.....	75
II. OBJECTIFS.....	75
III. fédéralisme panafricain des opérations de la caisse	76
7.2 Un mot sur la monnaie unique de l'état fédéral	78
7.3. Le moteur de recherche, avec un contenu africain	79
8. L'action pour bâtir cet avenir désirable de l'humanité.....	81
Annexes.....	83
Communiqué de presse	83
Le Projet du port méthanier au Sénégal	91
à Kaolack.....	91
Le Projet des pôles universitaires de l'Afrique de l'Ouest.....	92
UNITED STATES OF WEST AFRICA - USOWA / ÉTATS-UNIS D'AFRIQUE DE L'OUEST - EUAO	94
MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....	94
Dédicace	101
Bibliographie.....	102
Du même auteur.....	103

Avant-propos

Sans le vouloir, et certainement malgré son plein gré, Alassane Dramane OUATTARA vient, par sa déclaration de la parité fixe à l'euro de la nouvelle monnaie unique ECO des pays CEDEAO, d'annoncer la fin des micro-États, tels que définis aux indépendances.

L'éco sera-t-il le nouveau nom du franc CFA ? Oui, en tout cas dans un premier temps, puisque la monnaie unique ouest-africaine conservera son taux fixe par rapport à l'euro, a expliqué Alassane Ouattara. « Aujourd'hui, le taux de change de l'euro par rapport au franc CFA est de 655,9. Et bien sûr, si les chefs d'État décidaient l'année prochaine de changer le franc CFA en éco parce que nous avons respecté tous les critères de convergence, ce taux ne changerait pas dans l'immédiat. »

Il n'a pas entendu les protestations de l'Italie/l'Allemagne qui s'indignent de la perpétuation du système FCFA, qui permet à la France de 'siphonner' près de 400 milliards d'euros par an, en toute légalité, aux pays africains utilisant la monnaie CFA

Le problème, qu'il ne perçoit ou qu'il s'efforce d'ignorer dans cette déclaration, est que les temps ont changé. Cette sorte d'extension du FCFA à l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest est mal digérée par la jeunesse africaine, qui le ressent comme une prolongation de l'esclavage colonial de

l'empire français, mais plus grave de toute l'Europe sur l'Afrique.

Les partisans de l'éco affirment que la monnaie unique facilitera le commerce, réduira les coûts de transaction et facilitera les paiements entre les 385 millions d'habitants de la CEDEAO.

Toutefois, les détracteurs craignent que le Nigeria, la plus grande économie de la région, ne domine la politique monétaire et n'en retarde les retombées.

"Les pays d'Afrique de l'Ouest - comme la plupart des autres pays en développement - ne sont pas à l'abri des chocs monétaires causés par les politiques mises en œuvre dans le reste du monde".

Nos chefs d'État se contentent du confort de la parité fixe (à l'euro, et pourquoi pas, à la livre sterling, au dollar, au Yuan chinois, pour juste souligner le caractère obsessionnel de la démarche). La parité fixe maintient l'inflation monétaire dans les proportions faibles, mais ne fait pas éclore la croissance, qui reste une nécessité économique du développement.

Bien que libres, les anciens esclaves ne souhaitent pas quitter le confort de la plantation du maître et préfèrent continuer à y monnayer leur force de travail, abondante et bon marché. Les négriers noirs sont à la tâche, afin de ramener certains affranchis riches de leur ouvrage individuel, par assujettissement volontaire à l'autorité du maître.

Les jeunes d'Afrique sont-ils contraints et obligés de continuer à subir ces nouvelles formes d'esclavage, qui 'infantilisent' l'homme noir, depuis six siècles ?